

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2021_020

Suppression du poste d'adjoint administratif

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept juin, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Didier CADAUX, Gilbert FAUCHER, Pierre HERRGOTT, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Régis VALGALIER, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Arnaud CURVELIER par Gilbert FAUCHER, Alain DELMAS par Yves MALRIC, Daniel GIOVANNACCI par Pierre HERRGOTT, Serge GRASSET par Serge VÉDRINES, Catherine JOUVE par Didier CADAUX

Secrétaire de séance : Régis VALGALIER

Date de convocation : 08 juin 2021

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 13	Pouvoirs : 5
Résultat du vote		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération DE_2018_048 du 18 juin 2018 relative à la création d'un poste d'adjoint administratif pour assurer la gestion administrative et financière du syndicat,

Considérant la dernière version du tableau des emplois du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont adoptée par délibération DE_2021_010BIS le 25 mars 2021,

Considérant l'évolution du poste de gestion administrative et financière, actuellement occupé par un agent sur un emploi de rédacteur principal de 2ème classe,

Considérant le non nécessité du poste d'adjoint administratif,

Considérant l'avis rendu par le comité technique,

À l'unanimité, le comité syndicat, après en avoir délibéré,

Décide de supprimer le poste d'adjoint administratif à compter du 1^{er} juillet 2021,

Autorise le Président à signer toutes pièces utiles se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le président, Serge VÉDRINES



A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "SYNDICAT MIXTE DU PAYSAN" at the top, "TARU" in the center, and "AMONT" at the bottom. The signature is a cursive scribble that partially obscures the stamp.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 17/06/2021
et publié ou notifié
le 21/06/2021

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 17/06/2021
048-200080547-20210617-DE_2021_020-DE